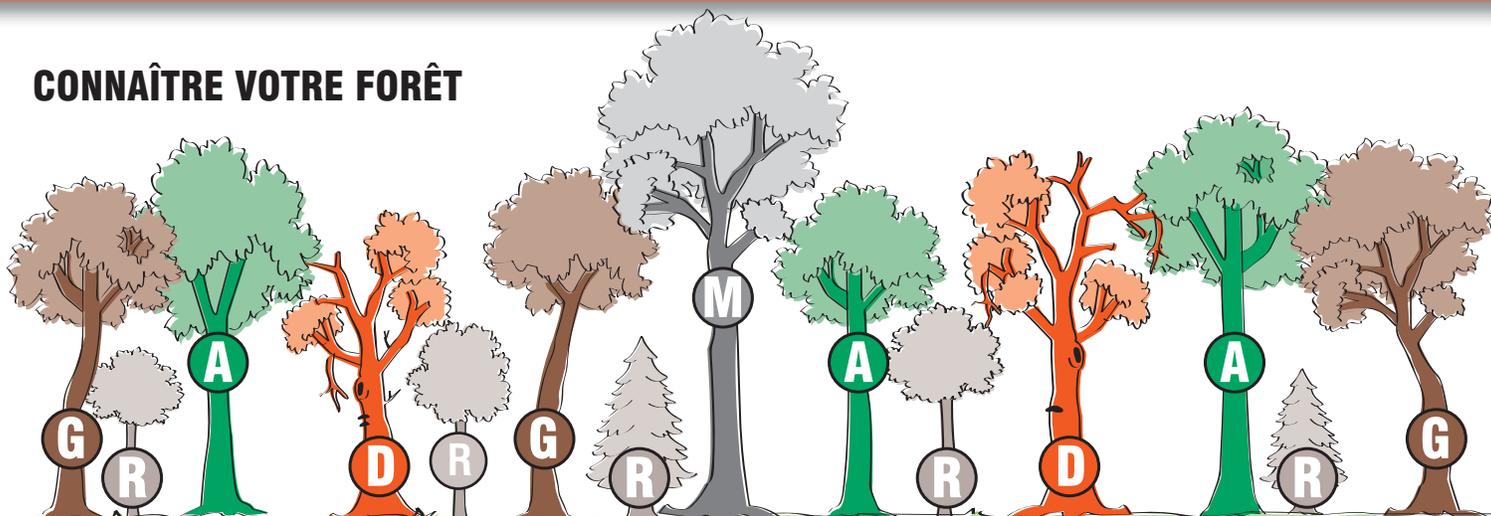




Éclaircir votre boisé

Les propriétaires de boisés présents sur le territoire de l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches sont très actifs dans leurs boisés. Une très grande majorité de propriétaires effectuent eux-mêmes des travaux de nettoyage. Bien que ces coupes d'éclaircies soient pour la plupart du temps valables au niveau forestier, celles-ci peuvent être améliorées par une meilleure connaissance des principes de récolte. L'application de ces principes permettrait aux propriétaires d'améliorer grandement la productivité et la qualité de leurs forêts.

CONNAÎTRE VOTRE FORÊT



CLASSIFICATION DES ARBRES

Le secret d'une belle forêt est de savoir choisir des arbres d'avenir. En effet, plutôt que de choisir les arbres que l'on veut récolter, on identifie les arbres que l'on veut conserver.

A Arbres d'avenir Ces arbres sont l'élite de votre peuplement. Ils sont vigoureux, c'est-à-dire en bonne santé, avec une cime bien développée et une écorce ne présentant pas de pourriture, de champignons, d'écoulement ou de trous. Ils sont de qualité avec un tronc droit, régulier, sans défaut ni blessure.

D Arbres dangereux Arbres morts ou affaiblis par les maladies ou les insectes.

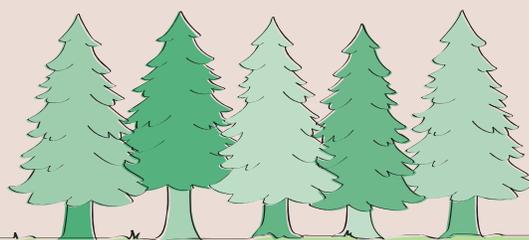
G Arbres gênants Arbres qui nuisent à la croissance des arbres d'avenir.

M Arbres matures Arbres ayant atteint leur plein développement.

R Arbres de remplissage Arbres qui ne nuisent pas aux arbres d'avenir et qui sont souvent des arbres d'essences ou de qualité moindre. Les arbres supprimés entrent dans cette catégorie. Ils peuvent jouer un certain rôle en protégeant les arbres d'avenir contre l'insolation en plus de contrôler l'envahissement par les espèces indésirables en limitant la quantité de lumière arrivant au sol.

STRUCTURE DES PEUPELEMENTS

La structure du peuplement va déterminer les types de travaux que nous pouvons y faire. La structure fait référence à la disparité de l'âge des arbres du peuplement.



ÉQUIENNE

Un peuplement où les arbres ont sensiblement le même âge est appelé « équienne ». Un peuplement issu d'une coupe totale et une plantation sont les meilleurs exemples. Note : Il se peut que le diamètre et la hauteur des arbres de ces peuplements varient beaucoup.



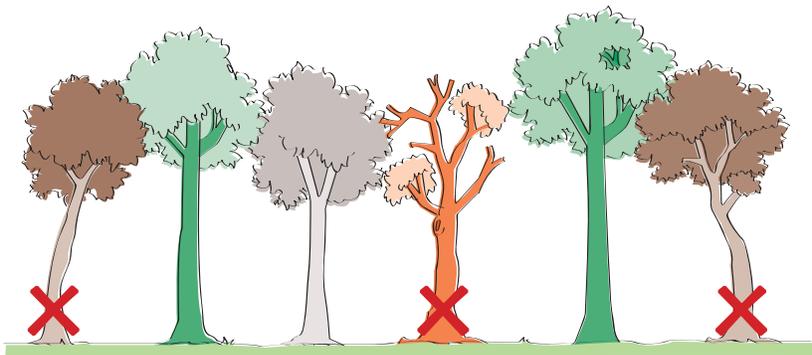
INÉQUIENNE

Un peuplement composé d'arbres d'âges variés, donc de hauteur et de diamètre différents, est appelé « inéquienne ». Le meilleur exemple est l'érablière naturelle.

COUPES FORESTIÈRES PEUPELEMENTS ÉQUIENNES

Selon l'objectif poursuivi et le type de peuplement, les coupes prendront plusieurs formes.

ÉCLAIRCIE COMMERCIALE

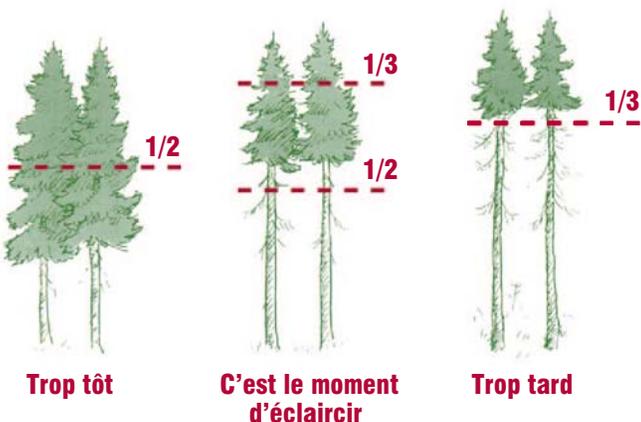


L'éclaircie commerciale consiste à enlever certains arbres qui nuisent à ceux d'essence de qualité, de dimension et de vigueur intéressantes. On exécute ce travail lorsque la compétition pour l'espace (lumière) et la nourriture se font sentir.

Le but de l'éclaircie est d'augmenter la qualité du peuplement. Lorsqu'on éclaircit, on favorise les arbres de qualité au détriment de ceux moins intéressants. La croissance est ainsi concentrée sur les arbres qui nous donneront une plus grande valeur. L'éclaircie permet aussi de récolter la mortalité naturelle. En éclaircissant, on récolte des arbres qui de toute façon mourraient à cause de la compétition pour la lumière et les éléments nutritifs.

QUAND ÉCLAIRCIR ?

La cime des arbres est le meilleur indicateur pour évaluer si le peuplement a besoin d'une éclaircie. Pour les résineux, il est temps d'éclaircir lorsque l'ensemble des branches vertes occupe entre le tiers et la moitié de la hauteur de l'arbre. Pour les feuillus, le temps d'éclaircir arrive lorsque les branches vertes s'entrecroisent entre arbres voisins.



COMMENT ÉCLAIRCIR ?

ESPACEMENT

Dans les peuplements adultes naturels, deux arbres se nuisent s'ils sont situés à moins de 2 mètres (6 à 7 pieds) entre eux. La distance minimale entre les arbres peut aussi être estimée en multipliant par 10 le diamètre moyen des arbres du peuplement.

Ex. : si le diamètre moyen des arbres du peuplement est de 20 centimètres (8 pouces), il faut avoir 200 centimètres (80 pouces) entre les arbres, sinon ils sont en compétition.

CHOIX

Il faut d'abord décider quelles essences d'arbres on veut favoriser et dans quel ordre on les garde, selon l'objectif que l'on s'est donné au départ (résineux, érablière, faune etc).

Il est important de marquer les arbres que l'on veut couper.

Le marquage permet de faire un meilleur choix de tiges à couper, de corriger au besoin le travail et de gagner du temps lors de la coupe.

Au départ, on doit viser approximativement la coupe d'environ un arbre sur trois, pour finalement prélever entre 25 et 40 % des arbres.

Les arbres à enlever lors de l'éclaircie sont donc :

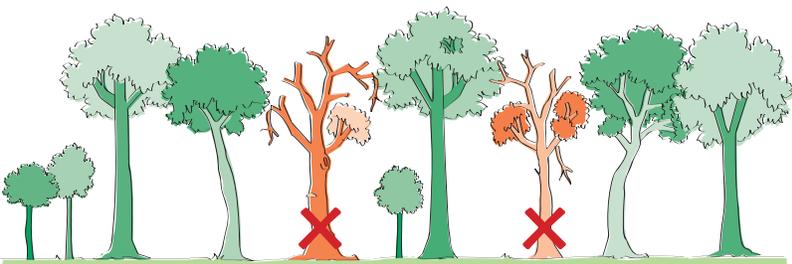
- tous ceux qui risquent de mourir avant que vous reveniez dans le peuplement (5 à 10 ans) ;
- entre deux arbres trop rapprochés, situés à moins de 2 mètres (6 ou 7 pieds) on enlève celui qui est mûr, celui qui est très peu vigoureux ou celui qui est de faible qualité ;
- entre deux arbres de même essence, vigueur et qualité, on enlève le plus petit ;
- entre deux arbres d'essences différentes, mais de même qualité et de même vigueur, on enlève l'essence la moins intéressante selon l'ordre que vous avez établi.

PLANTATION

Comme l'espacement est régulier, le choix des arbres à enlever se fera en fonction de la qualité des arbres et de l'espacement entre les chemins de débardage, s'il y a lieu.

Il faut couper un arbre sur trois et aussi tous les supprimés. Le choix de l'arbre à couper est facile : toujours le plus petit à moins que la cime des plus gros soit déficiente. Si on coupe une rangée complète pour que la machine circule, on ajustera le nombre d'arbres à couper.

COUPE D'AMÉLIORATION ET D'ASSAINISSEMENT



L'appellation « coupe d'amélioration » est utilisée pour désigner des coupes qui ont pour objectif d'améliorer la qualité du peuplement. On n'utilise pas le terme « éclaircie commerciale » parce que le peuplement présente des caractéristiques de densité et de qualité des arbres trop faibles ou des arbres de moindre qualité. La coupe d'amélioration peut aussi être utilisée pour décrire le travail à faire dans des peuplements qui ont déjà été éclaircis et qui n'ont qu'à être entretenus en attendant la prochaine éclaircie.

Les objectifs restent les mêmes que pour l'éclaircie commerciale, soit d'améliorer la qualité du peuplement et de faire pousser plus rapidement les arbres que nous laissons debout. La façon de traiter ces peuplements est la même que pour l'éclaircie commerciale.

La coupe d'assainissement décrit, quant à elle, une coupe où l'on récupère les arbres morts, mourants et ceux affectés par des maladies ou attaqués par les insectes. Par contre, il est conseillé de conserver quelques chicots sécuritaires pour la faune.

COUPE SÉLECTIVE

L'appellation « coupe sélective » regroupe toutes les coupes commerciales qui ne sont pas des coupes totales. Elle voudra tantôt dire éclaircie commerciale, coupe d'amélioration, coupe d'assainissement ou coupe progressive.

COUPE TOTALE (À BLANC)

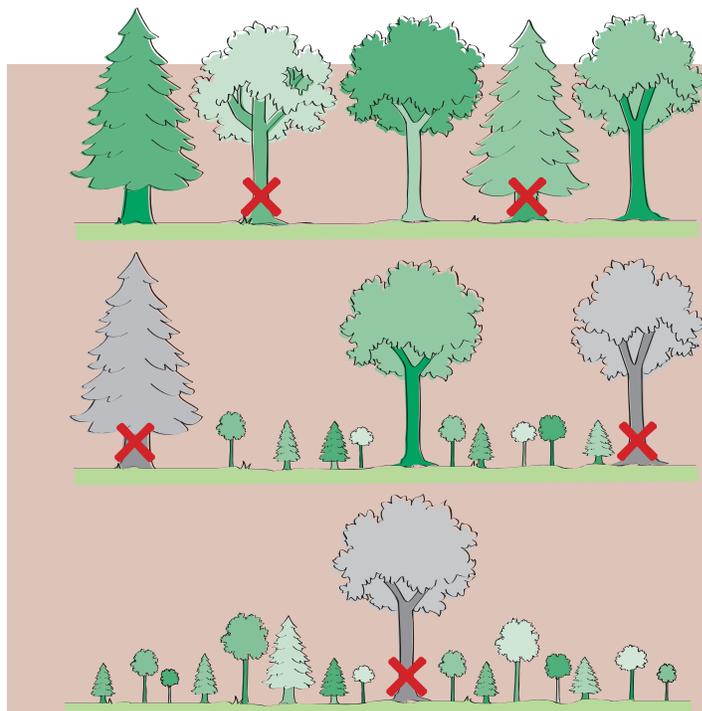
La coupe totale, **si elle est de petite dimension**, permet de régénérer la partie coupée à l'aide des graines provenant des arbres abattus ou des arbres en pourtour de la coupe. On la conseillera souvent à des fins fauniques.

Pour le chevreuil, les petites coupes totales régénérées en sapin et en feuillus sont utilisées en hiver pour l'alimentation lorsqu'elles sont situées près d'un peuplement d'abri (résineux dense 30 à 50 ans). Elles sont aussi prescrites pour perpétuer des peuplements mélangés et feuillus utilisés par la perdrix.

COUPE PROGRESSIVE D'ENSEMENCEMENT

Les coupes précédentes ont comme objectifs d'améliorer la qualité du peuplement et de faire pousser plus rapidement les arbres laissés debout après la coupe.

La coupe progressive a plutôt comme objectif de favoriser l'installation d'une régénération naturelle sous le couvert d'un peuplement mature. Cette intervention est échelonnée sur plusieurs années et comporte une série de coupes partielles.



La première étape consiste à éliminer les essences indésirables et les arbres endommagés. Cette première coupe s'apparente à une coupe d'éclaircie commerciale et devrait permettre d'enlever entre 25 et 45 % du volume. Les arbres adultes produiront des graines et la régénération devrait s'installer. Si la quantité de repousse n'est pas suffisante après quelques années, on fera une seconde coupe qui enlèvera un volume semblable à la première coupe.

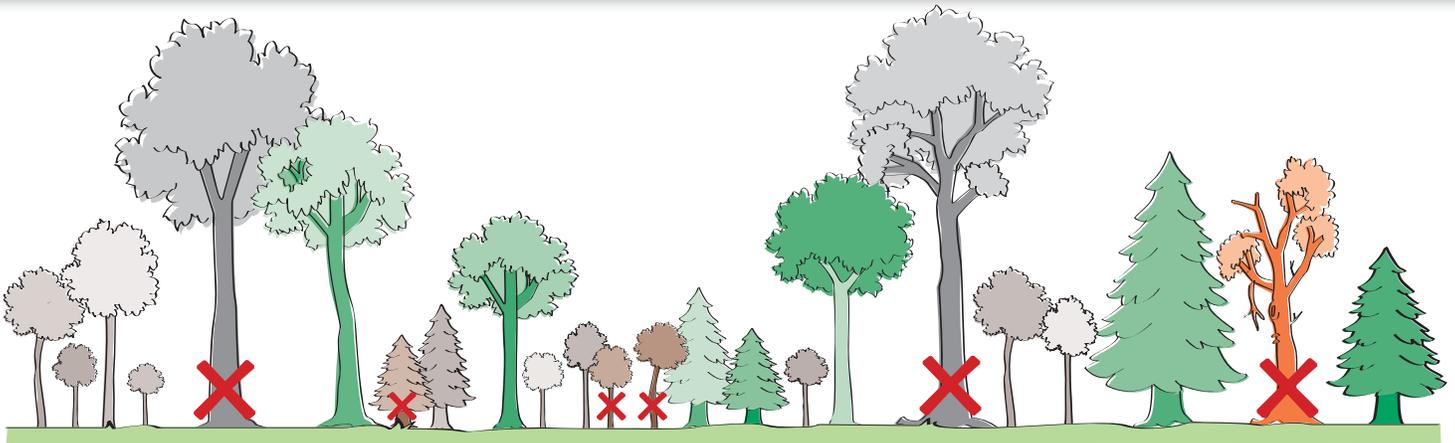
La coupe finale, souvent appelée « coupe totale avec protection de la régénération » et des sols, sera faite lorsque la repousse sera bien installée. L'ensemble des coupes devrait s'effectuer à l'intérieur d'une dizaine d'années afin d'obtenir un peuplement dont les arbres ont pratiquement le même âge.

COUPE DE SUCCESSION

La coupe de succession consiste à récolter l'étage dominant d'un peuplement à dominance feuillue dans le but de favoriser la croissance d'un sous-étage abondant d'essences résineuses.

Dans la région, on pratique cette coupe lorsqu'on est en présence d'un peuplement de tremble ou de bouleau à papier comportant un sous-étage de sapin.

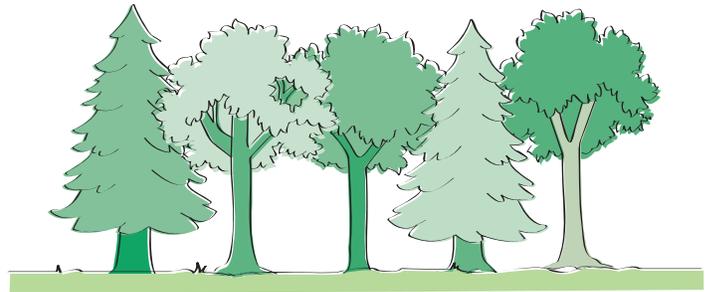
COUPES FORESTIÈRES PEUPELEMENTS INÉQUIENNES



COUPE DE JARDINAGE

La coupe de jardinage s'applique à des peuplements « inéquiennes », c'est-à-dire des peuplements où on retrouve des arbres d'âges variés et de différentes dimensions. On pratiquera le jardinage surtout dans les peuplements de feuillus de grande qualité ou dans les érablières.

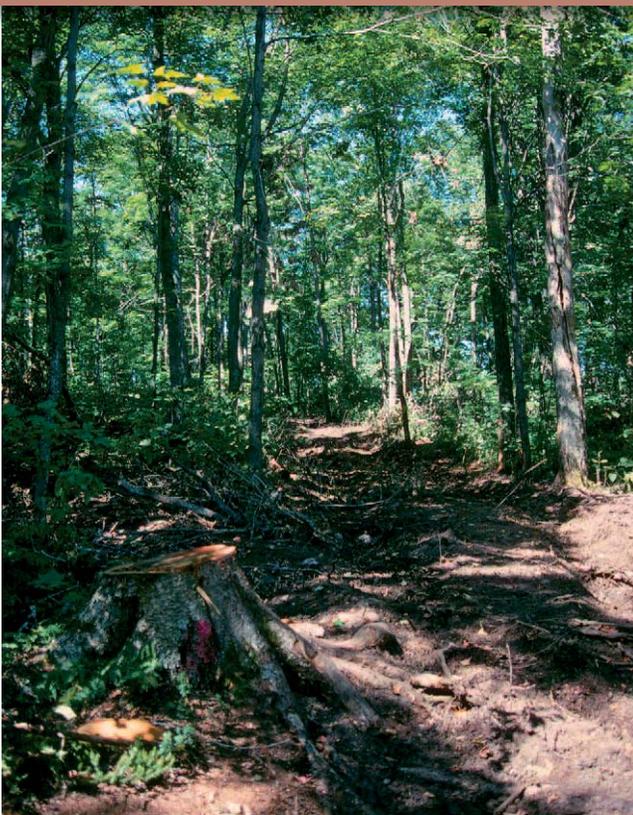
La coupe doit permettre au peuplement de demeurer inéquienne. Le travail consiste donc à couper des arbres dans toutes les classes de diamètre. S'il y a trop d'arbres dans une classe de diamètre, on intensifie la coupe dans cette classe, de façon à se rapprocher de la distribution idéale qui prévoit beaucoup de tiges dans les faibles diamètres et peu dans les gros.



POUR EN SAVOIR PLUS

Vous voulez en apprendre davantage sur la façon d'améliorer votre boisé? Vous pouvez contacter votre conseiller forestier ou vous inscrire à un cours de formation offert par l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches. Communiquez avec nous ou nos mandataires l'Association, le Syndicat des propriétaires forestiers ou des producteurs de bois de votre région pour cette formation.

Anne-Marie Berthiaume, graphiste



Crédit photo : MRN



Agence de mise en valeur
des forêts privées des
Appalaches

Téléphone : 418 625-2100
Télécopieur : 418 625-2600

info@amvap.ca

1554, route 277, bureau 3
Lac-Etchemin (Québec) G0R 1S0
www.amvap.ca